

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006796500026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT E.P.C.I AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : RECETTE COMPIEGNE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE ASSAINT CARC (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	38
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	42
A8.3 - Opérations liées aux cessions	43
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	44
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	45
A10 - Etat des travaux en régie	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	50
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	51
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	52
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	53
B1.7 - Etat des engagements reçus	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 60

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 63

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 062 782,21	G 6 111 729,29	G-A 3 048 947,08
	Section d'investissement	B 3 211 203,05	H 3 114 535,87	H-B -96 667,18

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 5 309 938,75 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 936 892,98 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 6 273 985,26	Q= G+H+I+J 16 473 096,89	=Q-P 10 199 111,63

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 155 885,90	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 155 885,90	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 062 782,21	= G+I+K 11 421 668,04	8 358 885,83
	Section d'investissement	= B+D+F 3 367 088,95	= H+J+L 5 051 428,85	1 684 339,90
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 429 871,16	= G+H+I+J+K+L 16 473 096,89	10 043 225,73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 155 885,90	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	5 340,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 732,40	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	78 813,50	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	735 221,81	167 828,29	10 272,64	0,00	557 120,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	165 000,00	105 597,00	0,00	0,00	59 403,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		900 221,81	273 425,29	10 272,64	0,00	616 523,88
66	Charges financières	403 416,49	362 446,80	40 737,51	0,00	232,18
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 303 638,30	635 872,09	51 010,15	0,00	616 756,06
023	Virement à la section d'investissement (4)	5 800 925,09				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 375 899,97	2 375 899,97			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 176 825,06	2 375 899,97			5 800 925,09
TOTAL		9 480 463,36	3 011 772,06	51 010,15	0,00	6 417 681,15
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 236 715,27	4 264 199,33	0,00	0,00	-1 027 484,06
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	100 000,00	1 013 818,40	0,00	0,00	-913 818,40
75	Autres produits de gestion courante	4 700,00	4 602,22	0,00	0,00	97,78
Total des recettes de gestion courante		3 341 415,27	5 282 619,95	0,00	0,00	-1 941 204,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 341 415,27	5 282 619,95	0,00	0,00	-1 941 204,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	829 109,34	829 109,34			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		829 109,34	829 109,34			0,00
TOTAL		4 170 524,61	6 111 729,29	0,00	0,00	-1 941 204,68
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		5 309 938,75				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	291 800,00	83 512,00	5 340,00	202 948,00
21	Immobilisations corporelles	3 106 327,91	453 411,81	71 732,40	2 581 183,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 835 502,87	187 941,55	78 813,50	4 568 747,82
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 233 630,78	724 865,36	155 885,90	7 352 879,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 654 084,46	1 654 084,31	0,00	0,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	3 144,04	0,00	26 855,96
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 684 084,46	1 657 228,35	0,00	26 856,11
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 917 715,24	2 382 093,71	155 885,90	7 379 735,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	829 109,34	829 109,34		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	829 109,34	829 109,34		0,00
	TOTAL	10 746 824,58	3 211 203,05	155 885,90	7 379 735,63
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	563 106,54	738 635,90	0,00	-175 529,36
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
	Total des recettes d'équipement	603 106,54	738 635,90	0,00	-135 529,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
	Total des recettes financières	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	633 106,54	738 635,90	0,00	-105 529,36
021	Virement de la section d'exploitation (2)	5 800 925,09			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 375 899,97	2 375 899,97		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 176 825,06	2 375 899,97		5 800 925,09
	TOTAL	8 809 931,60	3 114 535,87	0,00	5 695 395,73
	Pour information	1 936 892,98			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	178 100,93		178 100,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	105 597,00		105 597,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	403 184,31	0,00	403 184,31
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 375 899,97	2 375 899,97
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		686 882,24	2 375 899,97	3 062 782,21

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 062 782,21
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	829 109,34	829 109,34
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 654 084,31	0,00	1 654 084,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	83 512,00	0,00	83 512,00
21	Immobilisations corporelles (6)	453 411,81	0,00	453 411,81
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	187 941,55	0,00	187 941,55
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 144,04	0,00	3 144,04
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 382 093,71	829 109,34	3 211 203,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 211 203,05
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 264 199,33		4 264 199,33
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 013 818,40		1 013 818,40
75	Autres produits de gestion courante	4 602,22		4 602,22
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	829 109,34	829 109,34
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 282 619,95	829 109,34	6 111 729,29

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	5 309 938,75
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 421 668,04
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	738 635,90	0,00	738 635,90
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 299 213,53	2 299 213,53
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			76 686,44	76 686,44
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		738 635,90	2 375 899,97	3 114 535,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 936 892,98
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 051 428,85
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	735 221,81	167 828,29	10 272,64	0,00	557 120,88
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	18 000,00	317,60	0,00	0,00	17 682,40
611	Sous-traitance générale	12 000,00	14 490,00	0,00	0,00	-2 490,00
6132	Locations immobilières	2 500,00	1 248,33	0,00	0,00	1 251,67
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	125 000,00	1 158,00	0,00	0,00	123 842,00
61523	Entretien, réparations réseaux	130 921,81	0,00	0,00	0,00	130 921,81
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	103 000,00	0,00	0,00	0,00	103 000,00
617	Etudes et recherches	70 000,00	8 461,89	6 995,14	0,00	54 542,97
618	Divers	2 000,00	0,00	3 000,00	0,00	-1 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	60 000,00	26 235,14	0,00	0,00	33 764,86
6226	Honoraires	80 000,00	21 025,00	0,00	0,00	58 975,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	2 404,65	0,00	0,00	2 595,35
6236	Catalogues et imprimés	8 300,00	4 671,67	277,50	0,00	3 350,83
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	78 000,00	87 704,00	0,00	0,00	-9 704,00
6378	Autres taxes et redevances	40 000,00	112,01	0,00	0,00	39 887,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	165 000,00	105 597,00	0,00	0,00	59 403,00
6218	Autre personnel extérieur	165 000,00	105 597,00	0,00	0,00	59 403,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		900 221,81	273 425,29	10 272,64	0,00	616 523,88
66	Charges financières (b) (5)	403 416,49	362 446,80	40 737,51	0,00	232,18
66111	Intérêts réglés à l'échéance	411 677,11	411 351,89	0,00	0,00	325,22
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-8 260,62	-48 905,09	40 737,51	0,00	-93,04
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 303 638,30	635 872,09	51 010,15	0,00	616 756,06
023	Virement à la section d'investissement	5 800 925,09				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	2 375 899,97	2 375 899,97			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 299 213,53	2 299 213,53			0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	76 686,44	76 686,44			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 176 825,06	2 375 899,97			5 800 925,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 176 825,06	2 375 899,97			5 800 925,09
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 480 463,36	3 011 772,06	51 010,15	0,00	6 417 681,15
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	40 737,51
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	48 905,09
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 167,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 236 715,27	4 264 199,33	0,00	0,00	-1 027 484,06
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 000 000,00	4 031 265,88	0,00	0,00	-1 031 265,88
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	236 715,27	232 933,45	0,00	0,00	3 781,82
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	100 000,00	1 013 818,40	0,00	0,00	-913 818,40
741	Primes d'épuration	100 000,00	1 009 246,40	0,00	0,00	-909 246,40
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	4 572,00	0,00	0,00	-4 572,00
75	Autres produits de gestion courante	4 700,00	4 602,22	0,00	0,00	97,78
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 000,00	993,66	0,00	0,00	6,34
752	Revenus des immeubles	3 700,00	3 606,94	0,00	0,00	93,06
7588	Autres	0,00	1,62	0,00	0,00	-1,62
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 341 415,27	5 282 619,95	0,00	0,00	-1 941 204,68
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 341 415,27	5 282 619,95	0,00	0,00	-1 941 204,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	829 109,34	829 109,34			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	829 109,34	829 109,34			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		829 109,34	829 109,34			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 170 524,61	6 111 729,29	0,00	0,00	-1 941 204,68
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		5 309 938,75				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	291 800,00	83 512,00	5 340,00	202 948,00
2031	Frais d'études	281 800,00	83 512,00	5 340,00	192 948,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 106 327,91	453 411,81	71 732,40	2 581 183,70
2111	Terrains nus	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 060 362,91	451 496,07	71 732,40	2 537 134,44
2182	Matériel de transport	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 165,00	1 125,60	0,00	1 039,40
2184	Mobilier	800,00	790,14	0,00	9,86
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 835 502,87	187 941,55	78 813,50	4 568 747,82
2313	Constructions	2 550 153,74	85 843,71	9 424,50	2 454 885,53
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 245 349,13	102 097,84	69 389,00	2 073 862,29
238	Avances commandes immo. incorp.	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 233 630,78	724 865,36	155 885,90	7 352 879,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 654 084,46	1 654 084,31	0,00	0,15
1641	Emprunts en euros	1 425 779,18	1 425 779,03	0,00	0,15
1678	Autres dettes condt° particulières	228 305,28	228 305,28	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	3 144,04	0,00	26 855,96
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	30 000,00	3 144,04	0,00	26 855,96
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 684 084,46	1 657 228,35	0,00	26 856,11
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 917 715,24	2 382 093,71	155 885,90	7 379 735,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	829 109,34	829 109,34		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	829 109,34	829 109,34		0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	604 569,68	604 569,68		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	30 399,66	30 399,66		0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	123 639,00	123 639,00		0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	2 969,00	2 969,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	67 532,00	67 532,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		829 109,34	829 109,34		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 746 824,58	3 211 203,05	155 885,90	7 379 735,63
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	563 106,54	738 635,90	0,00	-175 529,36
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	183 094,00	0,00	-183 094,00
1314	Subv. équipt Communes	563 106,54	555 541,90	0,00	7 564,64
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
Total des recettes d'équipement		603 106,54	738 635,90	0,00	-135 529,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
Total des recettes financières		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		633 106,54	738 635,90	0,00	-105 529,36
021	Virement de la section d'exploitation	5 800 925,09			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 375 899,97	2 375 899,97		0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	30 793,00	30 793,00		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	536 008,00	536 008,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	28 335,00	28 335,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 465 466,53	1 465 466,53		0,00
2817315	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	52 434,79	52 434,79		0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	167 015,21	167 015,21		0,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	17 191,00	17 191,00		0,00
28182	Matériel de transport	1 970,00	1 970,00		0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	76 686,44	76 686,44		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 176 825,06	2 375 899,97		5 800 925,09
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 176 825,06	2 375 899,97		5 800 925,09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 809 931,60	3 114 535,87	0,00	5 695 395,73
Pour information		1 936 892,98			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					30 325 957,79									
1641 Emprunts en euros (total)					30 325 957,79									
2001006 - Assainissement	SOCIETE GENERALE	11/12/2001	11/12/2001	11/06/2002	655 530,77	F	Taux fixe à 4.71 %	4,710	4,836	EUR	S	C	O	A-1
2003006 ASS	CREDIT AGRICOLE	15/06/2003	15/06/2003	15/09/2003	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,896	EUR	T	P	O	A-1
2006003	CAISSE D'EPARGNE	05/07/2006	05/07/2006	25/03/2007	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,251	EUR	S	C	O	A-1
2007004 ASS	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2007	25/08/2007	25/11/2007	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	C	O	A-1
2007005-conso ASS	SOCIETE GENERALE	01/08/2008	01/08/2008	01/11/2008	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,886	EUR	T	C	O	A-1
2008003 ASS	CAISSE D'EPARGNE	03/11/2003	03/11/2003	25/02/2009	1 000 000,00	C	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,728	EUR	A	P	O	C-1
2008004 ASS	CAISSE D'EPARGNE	21/10/2008	21/10/2008	25/02/2009	100 000,00	F	Taux fixe à 4.82 %	4,820	4,908	EUR	T	P	O	A-1
2009004	CAISSE D'EPARGNE	04/09/2009	25/09/2009	25/04/2010	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	3,422	EUR	T	C	O	A-1
2010004	CAISSE D'EPARGNE	02/09/2010	31/12/2010	31/03/2011	3 100 000,00	F	Taux fixe à 3.72 %	3,720	3,828	EUR	T	C	O	A-1
2011001 ASS	SFIL CAFFIL	17/05/2011	01/06/2011	01/09/2011	5 191 445,79	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,838	EUR	T	P	O	A-1
2011002 ASS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/07/2011	25/07/2011	25/07/2012	3 257 632,74	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,632	EUR	A	P	O	A-1
2011008	SFIL CAFFIL	26/09/2011	26/09/2011	01/03/2012	1 200 000,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,844	EUR	T	P	O	A-1
2018007	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2012	01/01/2018	25/03/2018	67 789,49	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,504	EUR	T	P	O	A-1
2018008	DEXIA CL	02/01/2004	01/01/2018	01/03/2018	567 655,95	F	Taux fixe à 5.1 %	5,100	5,100	EUR	A	P	O	A-1
2018009	DEXIA CL	06/11/2007	01/01/2018	01/02/2018	185 903,05	F	Taux fixe à 5.07 %	5,070	5,167	EUR	T	P	O	A-1
2018015	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	13/09/2016	01/01/2018	20/12/2018	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1.97 %	1,970	1,999	EUR	A	P	O	A-1

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE ASSAINT CARC - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					3 703 001,97									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					3 703 001,97									
2006004	Agence de l'eau Seine Normandie	28/02/2007	28/02/2007	28/02/2008	200 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2006005	Agence de l'eau Seine Normandie	07/03/2007	07/03/2007	07/03/2008	23 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2007001	Agence de l'eau Seine Normandie	19/02/2007	19/02/2007	08/02/2008	12 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2007002	Agence de l'eau Seine Normandie	18/07/2007	18/07/2007	18/07/2008	352 150,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2007003	Agence de l'eau Seine Normandie	03/05/2007	03/05/2007	03/05/2008	120 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2007006	Agence de l'eau Seine Normandie	15/10/2007	15/10/2007	15/10/2008	211 290,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2008002	Agence de l'eau Seine Normandie	17/09/2008	17/09/2008	17/09/2009	168 509,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2009001	Agence de l'eau Seine Normandie	24/03/2009	24/03/2009	23/03/2010	80 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2009002	Agence de l'eau Seine Normandie	07/05/2009	07/05/2009	06/05/2010	140 860,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2010005	Agence de l'eau Seine Normandie	29/09/2010	29/09/2010	28/09/2011	14 998,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2011003	Agence de l'eau Seine Normandie	10/05/2011	10/05/2011	09/05/2012	171 460,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2011009	Agence de l'eau Seine Normandie	27/10/2011	27/10/2011	26/10/2012	131 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2011010	Agence de l'eau Seine Normandie	27/10/2011	27/10/2011	26/10/2012	46 634,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2012001	Agence de l'eau Seine Normandie	15/03/2012	15/03/2012	14/03/2013	42 127,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE ASSAINT CARC - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2014004	Agence de l'eau Seine Normandie	27/11/2013	14/11/2014	14/11/2015	17 380,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2017005	Agence de l'eau Seine Normandie	09/11/2017	09/11/2017	09/11/2018	660 657,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018002	Agence de l'eau Seine Normandie	10/03/2017	01/01/2018	10/03/2018	64 095,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2018003	Agence de l'eau Seine Normandie	05/04/2016	01/01/2018	04/04/2018	73 017,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2018005	Agence de l'eau Seine Normandie	16/04/2013	01/01/2018	15/04/2018	13 277,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2018006	Agence de l'eau Seine Normandie	05/09/2007	01/01/2018	05/09/2018	22 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018012	Agence de l'eau Seine Normandie	06/10/2014	01/01/2018	18/11/2018	52 942,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018013	Agence de l'eau Seine Normandie	22/12/2015	01/01/2018	11/02/2018	149 631,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018014	Agence de l'eau Seine Normandie	26/10/2015	01/01/2018	11/02/2018	224 447,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018016	Agence de l'eau Seine Normandie	15/11/2013	01/01/2018	11/05/2018	19 260,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2018017	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2018	01/01/2018	23/05/2018	38 282,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2018018	Agence de l'eau Seine Normandie	09/05/2018	09/05/2018	09/05/2019	252 119,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018020	Agence de l'eau Seine Normandie	19/07/2018	19/07/2018	19/07/2019	134 668,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018021	Agence de l'eau Seine Normandie	19/07/2018	19/07/2018	19/07/2019	89 778,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018022	Agence de l'eau Seine Normandie	16/11/2018	16/11/2018	16/11/2019	175 769,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					34 028 959,76									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		11 913 835,64					1 425 779,03	411 351,89	0,00	40 737,51
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 913 835,64					1 425 779,03	411 351,89	0,00	40 737,51
2001006 - Assainissement	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.71 %	4,734	32 776,33	1 166,40	0,00	0,00
2003006 ASS	N	0,00	A-1	156 392,94	1,46	F	Taux fixe à 3.84 %	3,835	99 390,73	8 402,27	0,00	250,23
2006003	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.17 %	4,192	133 333,24	4 170,00	0,00	0,00
2007004 ASS	N	0,00	A-1	965 717,17	14,90	F	Taux fixe à 4.79 %	4,777	64 381,14	49 341,71	0,00	0,00
2007005-conso ASS	N	0,00	A-1	1 675 000,00	16,58	F	Taux fixe à 4.66 %	4,712	100 000,00	81 698,85	0,00	0,00
2008003 ASS	N	0,00	C-1	734 343,04	16,90	C	Taux fixe annuable à 4.58 % (exercable à partir du 25/11/2013)	4,631	27 065,19	35 356,84	0,00	3 363,29
2008004 ASS	N	0,00	A-1	73 072,87	16,90	F	Taux fixe à 4.82 %	4,807	2 717,30	3 604,46	0,00	342,43
2009004	N	0,00	A-1	2 433 333,49	18,07	V	Euribor 3M + 0.92	0,382	133 333,32	9 829,73	0,00	1 675,61
2010004	N	0,00	A-1	1 963 333,48	19,00	F	Taux fixe à 3.72 %	3,761	103 333,32	76 476,92	0,00	0,00
2011001 ASS	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,771	311 536,77	4 397,29	0,00	0,00
2011002 ASS	N	0,00	A-1	669 409,95	2,57	F	Taux fixe à 3.58 %	3,620	223 716,53	32 418,01	0,00	10 584,49
2011008	N	0,00	A-1	495 994,42	4,92	F	Taux fixe à 4.69 %	4,742	86 062,28	26 153,73	0,00	1 938,51
2018007	N	0,00	A-1	44 191,29	5,98	F	Taux fixe à 4.43 %	4,420	6 294,95	2 132,93	0,00	27,19
2018008	N	0,00	A-1	473 655,08	12,17	F	Taux fixe à 5.1 %	5,087	25 281,57	25 445,77	0,00	20 063,24

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE ASSAINT CARC - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2018009	N	0,00	A-1	149 282,11	13,08	F	Taux fixe à 5.07 %	5,056	9 482,29	7 869,96	0,00	1 240,41
2018015	N	0,00	A-1	2 080 109,80	23,97	F	Taux fixe à 1.97 %	1,992	67 074,07	42 887,02	0,00	1 252,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 857 386,11					228 305,28	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 857 386,11					228 305,28	0,00	0,00	0,00
2006004	N	0,00	A-1	13 333,33	0,16	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 333,34	0,00	0,00	0,00
2006005	N	0,00	A-1	1 560,00	0,18	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 560,00	0,00	0,00	0,00
2007001	N	0,00	A-1	826,66	0,10	F	Taux fixe à 0 %	0,000	826,67	0,00	0,00	0,00
2007002	N	0,00	A-1	23 476,66	0,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	23 476,67	0,00	0,00	0,00
2007003	N	0,00	A-1	8 000,00	0,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 000,00	0,00	0,00	0,00
2007006	N	0,00	A-1	14 086,00	0,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 086,00	0,00	0,00	0,00
2008002	N	0,00	A-1	22 467,87	1,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 233,93	0,00	0,00	0,00
2009001	N	0,00	A-1	16 000,04	2,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 333,33	0,00	0,00	0,00
2009002	N	0,00	A-1	28 171,96	2,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 390,67	0,00	0,00	0,00
2010005	N	0,00	A-1	3 999,43	3,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	999,87	0,00	0,00	0,00
2011003	N	0,00	A-1	108 290,00	9,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 829,00	0,00	0,00	0,00
2011009	N	0,00	A-1	43 750,00	4,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 750,00	0,00	0,00	0,00
2011010	N	0,00	A-1	15 544,70	4,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 108,93	0,00	0,00	0,00
2012001	N	0,00	A-1	16 850,77	5,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 808,47	0,00	0,00	0,00
2014004	N	0,00	A-1	11 297,00	12,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	869,00	0,00	0,00	0,00
2017005	N	0,00	A-1	528 525,60	15,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	33 032,85	0,00	0,00	0,00
2018002	N	0,00	A-1	47 003,00	10,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 273,00	0,00	0,00	0,00
2018003	N	0,00	A-1	57 645,75	14,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 843,05	0,00	0,00	0,00
2018005	N	0,00	A-1	8 449,44	6,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 207,07	0,00	0,00	0,00
2018006	N	0,00	A-1	4 520,00	0,68	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 520,00	0,00	0,00	0,00
2018012	N	0,00	A-1	31 765,18	8,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 529,47	0,00	0,00	0,00
2018013	N	0,00	A-1	112 223,25	14,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 481,55	0,00	0,00	0,00
2018014	N	0,00	A-1	168 335,25	14,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 222,35	0,00	0,00	0,00
2018016	N	0,00	A-1	15 205,50	14,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 013,70	0,00	0,00	0,00

AGGLO. REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE - SERVICE ASSAINT CARC - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2018017	N	0,00	A-1	22 969,20	5,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 828,20	0,00	0,00	0,00
2018018	N	0,00	A-1	201 695,21	11,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	16 807,93	0,00	0,00	0,00
2018020	N	0,00	A-1	114 467,80	16,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 733,40	0,00	0,00	0,00
2018021	N	0,00	A-1	76 311,30	16,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 488,90	0,00	0,00	0,00
2018022	N	0,00	A-1	140 615,21	11,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 717,93	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 771 221,75					1 654 084,31	411 351,89	0,00	40 737,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
2008003 ASS	CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00	734 343,04	1	30,00		Taux fixe annuable à 4.58 % (exerçable à partir du 25/11/2013)	Taux fixe à 4.58 %	0,00	Taux fixe annuable à 4.58 % (exerçable à partir du 25/11/2013)	4,631	35 356,84	0,00	5,33
TOTAL (C)		1 000 000,00	734 343,04						0,00			35 356,84	0,00	5,33
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 000 000,00	734 343,04						0,00			35 356,84	0,00	5,33

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	44	0	0	0	0	
	% de l'encours	94,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 036 878,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	5,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	734 343,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	06/10/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels et Progiciels	2	20/12/2008
L	Frais d'études et de recherche	5	20/12/2008
L	Mobilier	10	20/12/2008
L	Matériel de bureau	5	20/12/2008
L	Matériel informatique	5	20/12/2008
L	Véhicules légers	10	20/12/2008
L	Véhicules lourds	10	20/12/2008
L	Installation de voirie	25	20/12/2008
L	Bâtiments durables	30	20/12/2008
L	Bâtiments légers et abris	15	20/12/2008
L	Station d'épuration ouvrages lourds	35	20/12/2008
L	Station d'épuration ouvrages courants	20	20/12/2008
L	Autres biens	5	20/12/2008
L	Fonds de concours organismes publiques	15	25/02/2009
L	Fonds de concours oragnismes privés	5	25/02/2009
L	Equipements lourds d'investissement	60	15/02/2011
L	Réseaux d'assainissement	50	15/02/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 483 193,80	2 483 193,65
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 654 084,46	1 654 084,31
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 425 779,18	1 425 779,03
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	228 305,28	228 305,28
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		829 109,34	829 109,34
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	829 109,34	829 109,34
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 483 193,65	155 885,90	0,00	2 639 079,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 206 825,06	III 2 375 899,97
Ressources propres externes de l'année (a)		30 000,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	30 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		8 176 825,06	2 375 899,97
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28125	<i>Aménagement Terrains bâtis</i>	30 793,00	30 793,00
281311	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	536 008,00	536 008,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	28 335,00	28 335,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	1 465 466,53	1 465 466,53
2817315	<i>Bâtiments administratifs (mise à dispo)</i>	52 434,79	52 434,79
2817532	<i>Réseaux d'assainissement (mad)</i>	167 015,21	167 015,21
2817562	<i>Service d'assainissement (mad)</i>	17 191,00	17 191,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	1 970,00	1 970,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	76 686,44	76 686,44
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	5 800 925,09	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 375 899,97	0,00	1 936 892,98	0,00	4 312 792,95

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 639 079,55
Ressources propres disponibles	IV 4 312 792,95
Solde	V = IV – II (3) 1 673 713,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2021	DIFFERENTS EQUIPEMENTS BUREAU	418,66	0,00	1
01/01/2021	DIFFERENTS EQUIPEMENTS BUREAU	371,48	0,00	1
02/02/2021	VERBERIE RUE ST PIERRE ET RUE	54 258,00	0,00	30
03/02/2021	FAC210100569 06/01/2021	9 394,56	0,00	30
23/02/2021	RESEAUX MARGNY	205 427,10	0,00	30
23/03/2021	RESEAUX SAINTINES	15 720,20	0,00	30
23/03/2021	RESEAUX COMPIEGNE	8 438,06	0,00	30
30/04/2021	RESEAUX CHOISY	37 159,17	0,00	30
19/06/2021	Marché : 201966, Société : 0	13 894,00	0,00	30
22/09/2021	Marché : 201965, BETHISY ST PIERRE	2 875,50	0,00	30
22/09/2021	Marché : 201965, VENETTE	77 111,05	0,00	30
13/10/2021	ACQUISITION DE MATERIEL INFORM	1 125,60	0,00	1
04/12/2021	FOURNITURE TAMPONS TRAVAUX A B	7 637,50	0,00	30
04/12/2021	Marché : 201965, LACROIX	5 201,00	0,00	30
04/12/2021	Marché : 201965, COMPIEGNE	1 604,30	0,00	30
04/12/2021	Marché : 201965, VERBERIE	12 775,63	0,00	30
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		453 411,81	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	5 282 619,95
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	61 889 418,69	49 474 415,09	0,00	49 474 415,09
RECETTES	61 889 418,69	51 262 896,46	0,00	51 262 896,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	30 320 240,34	18 535 799,88	2 357 312,65	20 893 112,53
RECETTES	30 320 240,34	15 795 909,11	2 632 976,09	18 428 885,20

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SERVICE EAUX CARC / Numéro SIRET : 20006796500034				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 953 252,08	1 428 393,56	0,00	1 428 393,56
RECETTES	5 953 252,08	2 651 441,95	0,00	2 651 441,95
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 513 519,42	5 538 149,91	470 154,08	6 008 303,99
RECETTES	8 513 519,42	2 378 253,03	0,00	2 378 253,03

BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES CARC / Numéro SIRET : 20006796500042				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	318 060,00	276 086,96	0,00	276 086,96
RECETTES	318 060,00	319 900,57	0,00	319 900,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	141 660,00	116 907,05	4 808,06	121 715,11
RECETTES	141 660,00	99 259,36	0,00	99 259,36

BUDGET AMENAGEMENT ZONES CARC / Numéro SIRET : 20006796500059				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	39 154 145,19	14 006 549,32	0,00	14 006 549,32
RECETTES	39 154 145,19	14 485 495,86	0,00	14 485 495,86
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	28 506 703,00	8 322 182,56	0,00	8 322 182,56
RECETTES	28 506 703,00	7 636 724,56	0,00	7 636 724,56

BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	10 208 225,47	9 548 199,38	0,00	9 548 199,38
RECETTES	10 208 225,47	10 564 826,27	0,00	10 564 826,27
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 291 779,30	152 178,41	19 508,66	171 687,07

BUDGET DECHETS MENAGERS CARC / Numéro SIRET : 20006796500067				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	1 291 779,30	128 047,09	0,00	128 047,09

BUDGET TRANSPORT CARC / Numéro SIRET : 20006796500075				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	11 031 133,93	7 850 559,12	0,00	7 850 559,12
RECETTES	11 031 133,93	9 444 377,68	0,00	9 444 377,68
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 890 737,81	397 575,97	1 135 089,44	1 532 665,41
RECETTES	1 890 737,81	319 522,36	405 400,00	724 922,36

BUDGET SPANC CARC / Numéro SIRET : 20006796500083				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	35 666,42	6 029,61	0,00	6 029,61
RECETTES	35 666,42	8 307,44	0,00	8 307,44
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	403 281,73	0,00	0,00	0,00
RECETTES	403 281,73	0,00	0,00	0,00

BUDGET AERODROME CARC / Numéro SIRET : 20006796500091				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	183 850,00	117 758,11	0,00	117 758,11
RECETTES	183 850,00	163 796,66	0,00	163 796,66
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	777 776,60	68 531,36	0,00	68 531,36
RECETTES	777 776,60	62 485,10	0,00	62 485,10

BUDGET GENS DU VOYAGE CARC / Numéro SIRET : 20006796500109				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	867 590,00	802 339,30	0,00	802 339,30
RECETTES	867 590,00	802 339,30	0,00	802 339,30
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	294 930,68	183 080,03	0,00	183 080,03
RECETTES	294 930,68	186 854,77	0,00	186 854,77

BUDGET SERVICE ASSAINT CARC / Numéro SIRET : 20006796500026				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	9 480 463,36	3 062 782,21	0,00	3 062 782,21
RECETTES	9 480 463,36	6 111 729,29	0,00	6 111 729,29
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 746 824,58	3 211 203,05	155 885,90	3 367 088,95
RECETTES	10 746 824,58	3 114 535,87	0,00	3 114 535,87

BUDGET HOTEL DE PROJET CARC / Numéro SIRET : 20006796500117				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	496 057,00	456 946,81	0,00	456 946,81
RECETTES	496 057,00	456 946,81	0,00	456 946,81
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	671 035,06	90 793,79	13 876,83	104 670,62
RECETTES	671 035,06	205 179,10	0,00	205 179,10

BUDGET SERVICE TOURISME CARC / Numéro SIRET : 20006796500125				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	731 829,37	537 555,87	0,00	537 555,87
RECETTES	731 829,37	537 555,87	0,00	537 555,87
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 137 354,60	434 374,02	47 368,63	481 742,65
RECETTES	1 137 354,60	439 184,05	0,00	439 184,05

BUDGET ZA CHAMP DOLANT / Numéro SIRET : 20006796500133				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	111 779,57	111 453,96	0,00	111 453,96
RECETTES	111 779,57	111 453,96	0,00	111 453,96
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	111 642,04	111 316,43	0,00	111 316,43
RECETTES	111 642,04	111 316,43	0,00	111 316,43

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	140 461 471,08	87 679 069,30	0,00	87 679 069,30
RECETTES	140 461 471,08	96 921 068,12	0,00	96 921 068,12
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	84 807 485,16	37 162 092,46	4 204 004,25	41 366 096,71
RECETTES	84 807 485,16	30 477 270,83	3 038 376,09	33 515 646,92
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	225 268 956,24	124 841 161,76	4 204 004,25	129 045 166,01
TOTAL AGREGE DES RECETTES	225 268 956,24	127 398 338,95	3 038 376,09	130 436 715,04

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Madame Anne-Sophie FONTAINE	
Madame Annie BARRAS	
Madame Arielle FRANÇOIS	
Madame Astrid CHOISNE	
Madame Béatrice MARTIN	
Madame CUGNET-WATTELET	
Madame Christelle GOBERT	
Madame Claudine GREHAN	
Madame Cécile DAVIDOVICS	
Madame Dominique RENARD	
Madame Emilie MONTREUIL	
Madame Emma GUILBAUD	
Madame Emmanuelle BOUR	
Madame Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY	
Madame Eugénie LE QUERE	
Madame Evelyne LE CHAPPELLIER	
Madame Evelyse GUYOT	
Madame Jeanine COPIGNY	
Madame Jihade OUKADI	
Madame Justyna DEPIERRE	
Madame Marie-Françoise CASSAN	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Madame Martine MIQUEL	
Madame Michèle CAILLEUX	
Madame Sandrine de FIGUEIREDO	
Madame Sidonie MUSELET	
Madame Solange DUMAY	
Madame Sophie SCHWARZ	
Madame Sophie VAILLANT	
Madame Thérèse-Marie LAMARCHE	
Madame Zadiyé BLANC	
Monsieur Alain DENNEL	
Monsieur Alain DRICOURT	
Monsieur Benjamin OURY	
Monsieur Bernard HELLAL	
Monsieur Christian TELLIER	
Monsieur Claude DUPRONT	
Monsieur Claude LEBON	
Monsieur Claude PICART	
Monsieur Daniel LECA	
Monsieur Dominique VERDRU	
Monsieur Emmanuel PASCUAL	
Monsieur Eric BERTRAND	
Monsieur Eric de VALROGER	
Monsieur Etienne DIOT	
Monsieur François GUIDET	
Monsieur Georges DIAB	
Monsieur Gilbert BOUTEILLE	
Monsieur Jean DESESSART	
Monsieur Jean-Claude CHIREUX	
Monsieur Jean-Luc MIGNARD	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Monsieur Jean-Marie LAVOISIER	
Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS	
Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF	
Monsieur José SCHAMBERT	
Monsieur Laurent PORTEBOIS	
Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ	
Monsieur Michel ARNOULD	
Monsieur Michel DURAND	
Monsieur Nicolas COTELLE	
Monsieur Nicolas LEDAY	
Monsieur Oumar BA	
Monsieur Patrick LEROUX	
Monsieur Philippe BOUCHER	
Monsieur Philippe DEBLOIS	
Monsieur Philippe MARINI	
Monsieur Pierre VATIN	
Monsieur Romaric SPIRE	
Monsieur Romuald SEELS	
Monsieur Xavier BOMBARD	
Monsieur Xavier LOUVET	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .